

BUREAU DU 6 DÉCEMBRE 2021

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du 6 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 06 décembre, à 14H00, le Bureau de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 30 novembre 2021, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Gilles LE CAM, Jean-Michel LEVESQUE, Anne-Marie BESNOUIN, Marc DENIS, Frédéric TOURNERET, Hamid BACHIR, Annaëlle CHATELAIN, Xavier COSTIL, Benoît DUFOUR, Hervé FLORCZAK, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Monique LEFEBVRE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Eric PROFFIT BRULFERT, Keltoum ROCHDI, Joël TISSIER, Stéphanie VON EUW, Malika YEBDRI.

ABSENT :

Sylvie COUCHOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Elvira JAOUEN

La séance est ouverte à 14h00

Désignation du secrétaire de séance en la personne de : «Elvira JAOUEN»

1. SOLIDARITÉS URBAINES : ASSOCIATIONS APUI LES VILLAGEOISES ET INCITE : SUBVENTIONS LIÉES À LA COVID 19

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ APPROUVE le versement de subventions exceptionnelles d'un montant total de 15.000 €, dont :

- 5.000 € à l'association APUI Les Villageoises, pour son atelier chantier d'insertion en restauration collective,
- 10.000 € à l'association INCITE, pour ses actions de formation.

2/ DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus sur l'opération 16CDV10180 « CONTRAT DE VILLE » nature 6574 du budget 2021.

2.1 FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE - CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE DES SPORTS DE GLACE : SUBVENTION

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ATTRIBUE :

- Une subvention de 70 000 € à la Fédération Française des Sports de Glace pour l'organisation des Championnats de France Elite à l'Aren'ice du jeudi 16 au samedi 18 décembre 2021.

2/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention afférente.

3/ PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus sur l'opération 16SCL10215.

2.2 CERGY-PONTOISE NATATION (CPN) – SUBVENTION

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ATTRIBUE :

- Une subvention de 45 000 € au Cergy-Pontoise Natation (CPN).

2/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant afférent.

3/ PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus sur l'opération 16SCL10215.

3. ASSOCIATIONS FERME D'ECANCOURT ET B.A-BA

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

- 1/ APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 25 000 € à la Ferme d'Ecancourt, association d'éducation, à l'environnement et de 3 000 euros à l'association b.a-BA pour 2021,
- 2/AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention avec la Ferme d'Ecancourt,
- 3/ PRECISE** que les crédits sont inscrits au Budget 2021 nature 6574 de la Communauté d'agglomération.

4. ASSOCIATION ' LA 27E RÉGION ' : SUBVENTION - CONVENTION D'EXPÉRIMENTATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME ' CAPACITÉS PUBLIQUES '

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

- 1/ AUTORISE** le versement d'une subvention de 6 000 € TTC, à l'association « La 27^e Région »,
- 2/ AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention d'expérimentation dans le cadre du programme « Capacités Publiques »,
- 3/ PRECISE** que les crédits sont inscrits au compte DG 020 6574 21ACP10385.

5. ASSURANCES - CONSULTATION MARCHÉS D'ASSURANCE DE LA CACP POUR LA PÉRIODE 2022-2025 : APPEL D'OFFRES OUVERT

Après en avoir délibéré à l'unanimité et 1 abstention, le Bureau :

Monsieur Laurent LAMBERT ne prend pas part au vote

1/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer les marchés d'assurance attribués par la Commission d'appel d'offres, tels que repris ci-dessous :

- Le Lot 1 Responsabilité civile à la SMACL pour un montant de 59 449,70 € TTC
- Le Lot 2 Dommages aux biens à la SMACL pour un montant de 187 277,34€ TTC,
- Le Lot 3 Flotte Automobile au groupement BALCIA/ASTER pour un montant de 77 398,64 €TTC
- Le Lot 4 Prévoyance statutaire au groupement AXA/Gras Savoye pour un montant de 87 630 € TTC,

2/ DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice 2022 et suivants de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

6. LA TURBINE - AVENANT N° 5 DU MARCHÉ DE GESTION N°19SF01 - EXTENSION DES HORAIRES DE PRÉSENCE DU GESTIONNAIRE DE LA TURBINE POUR SA MISSION DE RESPONSABLE UNIQUE DE SÉCURITÉ (RUS) SUR LE SITE DU PORT DE LA TURBINE.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/APPROUVE l'avenant n°5 du Marché de gestion N°19SF01 qui autorise l'extension des horaires de présence du Gestionnaire pour sa mission de Responsable Unique de Sécurité (RUS) sur le site du Port de la Turbine à compter du 1er janvier 2022.

2/AUTORISE le président ou son représentant à signer l'avenant n°5 du Marché de gestion N°19SF01, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

La séance est levée à .

Fait à Cergy, le 9/12/2021

Affiché à l'Hôtel d'agglomération le **10 DEC. 2021**

Le Président



Jean-Paul JEANDON

Le texte complet des délibérations à caractère réglementaire, mentionnées au présent compte – rendu sommaire, est publié au Recueil des Actes Administratifs n° 19-2021 mis à disposition du public le 8/12/2021